



**Décideurs en entreprise
soumise à agrément
(DESA)**

--
Primo certificat

Obtenir son certificat individuel professionnel produits phytopharmaceutiques



Objectifs de la formation

Cette formation a comme objectifs pour les participants, en lien avec l'utilisation des produits phytosanitaires, d'acquérir ou consolider leurs connaissances en matière de réglementation, de prévention des risques pour la santé, de prévention des risques pour l'environnement et de définition de stratégies visant à limiter le recours aux produits phytopharmaceutiques.

Les programmes, durées et modalités de formation sont définis précisément par l'arrêté et ses annexes du 29 août 2016 portant création et fixation des modalités d'obtention du certificat individuel pour l'activité professionnelle « **Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques – catégorie Décideurs en entreprise soumise à agrément (DESA)** »

Méthodes et moyens pédagogiques

Echanges et Analyse des pratiques, présentation d'Equipements de Protection Individuelle, mise en situation, de matériels, de techniques alternatives, échanges sur les stratégies de choix de produits et sur la gestion des déchets ou produits non utilisés

Programme de la formation

Tour de table des attentes des stagiaires

Journée 1

Réglementation et sécurité environnementale

Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public

- QCM de 10 questions sur le thème « Réglementation et sécurité environnementale »

Journée 2

Réglementation et sécurité environnementale

Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public

Réduction de l'usage, méthodes alternatives

- QCM de 10 questions sur le thème « Santé sécurité de l'applicateur en espace ouvert au public »

Journée 3

Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public

Réduction de l'usage, méthodes alternatives

- QCM de 10 questions sur le thème « Réduction de l'usage, méthodes alternatives »

Test QCM composé de 30 questions en fin de journée.

Le seuil de réussite est fixé à 20 bonnes réponses sur les 30 questions du QCM.

Les questions seront identiques à celle posées à la fin de chaque thème développé pendant les 3 jours.

A l'issue de chaque séquence, une synthèse des réponses apportées par le groupe et les experts sera réalisée collectivement.

Documents remis

Livret de formation, différents documents techniques et réglementaires

Suivi et évaluation

Délivrance d'une attestation de formation et d'un bordereau de score en fin de 3^{ème} journée et obtention d'un n° Certiphyto dans un délai maximum de 2 mois après la formation.

Informations importantes

Toutes les sessions sont garanties, nombre de places limitées à 20 par session, inscription possible jusqu'à la veille d'une formation et annulation si nombre de participants insuffisant

Durée

3 jours en présentiel (21h)

Intervenants

Ingénieurs agronomes ou Conseiller(es)
agronomes

Public

Utilisateurs de produits
phytopharmaceutiques en prestation de
service.

Pré-requis

- Être majeur
- Avoir une activité professionnelle en lien avec la formation
- Langue française lue, écrite et parlée

Tarif

525€ net de taxes (sans repas ni
hébergement)

Contact

Elodie ROGER et Laëtitia LEGENDRE
au 02 23 48 27 93
info@crodiv.fr

